L'OR DU FASO : RETOUR SUR UN PARCOURS DE REALISATION CINEMATOGRAPHIQUE SINGULIER

Témoignage de Dragoss OUEDRAOGO Anthropologue-Cinéaste-Réalisateur

Le processus de réalisation de ce film documentaire résulte d'un désir fort de porter à l'écran les dures réalités des travailleurs des mines en privilégiant leurs témoignages. Cette idée je l'ai portée en moi depuis les années 1990 suite à ma rencontre avec des ouvriers de



la mine de **Pourra** victimes de licenciements arbitraires suite aux compressions du personnel et de la répression contre les militants du Syndicat des Travailleurs des Mines et des Hydrocarbures (SYNGTRAMIH). J'avais été fortement impressionné par leur courage et leur détermination à poursuivre les actions pour leurs droits malgré la situation de chômage, les conditions de vie difficiles sans salaires alors qu'ils ont en charge des familles. Mes relations amicales avec le Secrétaire Général du Syndicat m'ont permis de réunir des informations utiles pour comprendre les enjeux du secteur minier au Burkina Faso.

Le projet de réalisation du film reste en veilleuse pendant de nombreuses années. Au début des années 2000, avec l'irruption du « Boom minier » suite à la multiplication de l'exploration puis l'exploitation minière des multinationales dans diverses régions du pays, le film devient pour moi une urgence. Je me remets à la quête des informations pour entamer l'écriture du scenario.

Ma rencontre avec Lila Chouli chercheure indépendante sera déterminante. Elle m'exprime son désir d'écrire sur les mines au Burkina Faso. Elle venait de publier son ouvrage « Chronique d'un mouvement social 2011 au Burkina Faso » Je lui parle de mon projet de film et nous décidons de mener ensemble ce projet d'une actualité brûlante. Nous sommes en 2013. Les mots de Lila Chouli résonnent encore en moi : « Je connais Dragoss Ouédraogo depuis de nombreuses années, sans que nous n'ayons jamais pris le temps de parler ensemble. Lorsque je lui ai remis un exemplaire de la chronique, nous avons décidé de rester en contact régulièrement. Je lui ai fait part de mes envies de recherche pour le futur sur l'exploitation industrielle de l'or dans le pays. Lorsqu'il m'a parlé de son idée de documentaire sur les mines qui trottait dans sa tête depuis très longtemps, cela a été une évidence, le futur c'était maintenant ... Nous avons aujourd'hui un sentiment d'urgence liée à celle de la situation : que restera-t-il aux travailleurs, aux populations, une fois l'or épuisé, lorsque les industries minières seront parties ? »

Dans la même période, un ami Laurent Ouedraogo m'informe d'un appel du Mouvement Burkinabe des Droits de l'Homme et des Peuples (MBDHP) pour la réalisation d'un film documentaire sur l'exploitation minière. Nous nous lançons avec enthousiasme dans cette ouverture.

Au mois de décembre 2013 et janvier 2014, nous sommes en tournage dans différentes régions où se trouvent des sites d'orpaillage mais aussi des mines industrielles. Grâce au réseau d'implantation du MBDHP, notre équipe de tournage accède aux sites d'orpaillage, rencontre les populations des zones où sont implantés les sites miniers. Nous avons pu approcher grâce à des personnes ressources et aux membres du MBDHP et de l'Organisation démocratique des jeunes (ODJ) structure bien implantée dans les sites d'orpaillage. Ces lieux sont inaccessibles car les chefs des comptoirs y font régner un espace de non droit sous leur contrôle mafieux. Des vigiles armés de fusils sont chargés de la surveillance des orpailleurs et sont méfiants envers tout visiteur étranger qui arrive sur les lieux. Les journalistes y pénètrent rarement. A fortiori une équipe de tournage avec une caméra. Cependant avec les appuis dont nous avons bénéficié nous avons pu filmer les activités des orpailleurs sur les sites et recueillir leurs témoignages sur leurs conditions de vie et de travail.

On est littéralement saisi d'effroi dans cet univers de monticules de couleur ocre, avec des trous béants donnant l'image d'une zone bombardée. Et nous voyons des gens y compris des enfants à pieds d'œuvre s'activant pour tirer quelques grammes d'or des minerais. Je filme des longs plans séquences caméra à l'épaule de manière continue sous le soleil ardent.

Les populations des zones riveraines des sites miniers livrent leurs témoignages devant la caméra car elles sont victimes de nombreux problèmes liés à l'exploitation minière. Les expropriations de leurs terres, la pollution de l'environnement suite aux produits toxiques déversés dans la nature avec des conséquences dramatiques comme la nappe phréatique empoisonnée par le mercure, autant de griefs que les paysans portent aux autorités et aux compagnies minières.

A titre illustratif ce témoignage d'un correspondant local du journal l'Evènement à Kongoussi devant notre

caméra: « L'avenir n'est pas très reluisant, surtout avec l'exploitation industrielle, car ça va nous laisser des terres hors d'usage. Je reviens encore sur le risque d'intoxication de notre principale source de vie: le lac. On aurait aimé pouvoir exploiter notre haricot vert sur le long terme plutôt que d'avoir une mine industrielle qui a une durée de vie maximum de vingt ans et qui va nous laisser une terre croûtée, on ne pourra plus vivre ici, il va falloir changer.

L'autre aspect est que je ne suis sûr de rien, même au niveau de l'exploitation, je ne suis pas sûr que toutes les dispositions sont prises pour préserver la nappe phréatique. Déjà à Sabcé, il y a eu des fermetures de forages et de l'eau courante, même si on n'a pas de grande communication là-dessus. C'est arrivé, et une fois que ce type de choses arrive, le danger est imminent. Après la mine, est-ce que l'on pourra encore vivre à Kongoussi?».

Les populations riveraines des sites miniers soulignent également la pauvreté, le manque cruel d'infrastructures de santé et d'éducation, le chômage des jeunes alors qu'on a fait miroiter le développement avec l'installation des mines

La colère, le sentiment de révolte transparaît dans leur posture et leurs paroles. Nous retrouvons les mêmes sentiments chez les ouvriers des mines industrielles qui donnent des informations concrètes sur les conditions de forçats que les compagnies minières imposent. Les travailleurs révèlent les dures conditions de travail (les cadences sources d'épuisement, les accidents de travail, les maladies, etc....). Ils parlent des intimidations, des pressions multiformes, de la répression avec l'intrusion violente des gendarmes et CRS dans les mines contre les luttes des travailleurs. Il y a une collision entre les autorités et les compagnies minières pour étouffer la révolte qui gronde de plus en plus dans les mines.

Ces témoignages ont été filmés dans diverses localités où notre équipe de tournage a séjourné : dans l'ouest, le centre, le nord du pays près des frontières entre le Mali et le Niger.

Nous avons pu travailler principalement grâce au soutien de plusieurs organisations mais également grâce aux populations surtout des jeunes. Ainsi à Tangagary, en plein tournage, quand des Gendarmes de la localité sont venus avec l'intention de nous intimider, les jeunes du village ont manifesté publiquement leur volonté de livrer leurs témoignages sur les injustices et les brimades sur le site d'orpaillage. Ils n'avaient pas peur et nous avons poursuivi le tournage malgré la présence des gendarmes.

Cette attitude est le reflet du vent de révolte qui souffle dans de nombreux sites miniers du pays, face aux conséquences dramatiques de l'exploitation minière. Les populations n'acceptent plus d'être sacrifiées à l'autel des profits juteux pour les multinationales, les patrons des mines et leurs complices. « Nous avons compris que le savoirfaire de nos autorités sur les sites miniers, c'est d'utiliser les CRS pour réprimer les populations ; pendant que les ministres en charge des mines mangent avec les compagnies minières mais n'ont jamais 30 minutes pour échanger avec les populations riveraines. Que les CRS viennent donc! Certains de nous vont tomber. Nous voulons voir notre police tirer sur nous. Mais nous avons aussi confiance en nous. Nous sommes sûrs que nous viendrons à bout de la mine d'Essakane ».

Tout au long de la réalisation de ce film, nous avons constaté de manière vivante le tableau sombre des enjeux de l'exploitation minière au Burkina Faso : une vaste prédation des ressources naturelles du pays , la violation massive des droits humains tels que le droit à un environnement sain , le droit au développement durable , les libertés syndicales dans les mines , etc.

Qui sont ces prédateurs ? Nous n'avons pas pu les rencontrer pour des entretiens filmés. Par ailleurs comme nous l'ont signifié des nombreux travailleurs, les mines constituent des enclaves protégées, qui fonctionnent comme un Etat dans un Etat. Il est pratiquement impossible pour des personnes étrangères d'y pénétrer.

Nous avons pris le parti de privilégier la parole des sans-voix : les travailleurs des mines et les populations spoliées. Il importe de bien connaître les multinationales présentes au Burkina Faso.

- « En 2013, onze mines sont en exploitation au Burkina Faso, neuf d'entre elles sont des mines d'or dont l'État détient 10 % des actions.
- La plus grande exploitation, celle d'Essakane, appartient à la société canadienne Iamgold Corporation, propriétaire de 90 % des parts. Inaugurée le 7 octobre 2010 par le Premier ministre Tertius Zongo. Celui-ci jugeait que « Les réserves prouvées et le coût des investissements réalisés font d'Essakane une mine de rang mondial » et se réjouissait du fait que le pays était « définitivement entré dans le cercle fermé des pays miniers ».
- Celle d'Inata appartient pour 90 % à Avocet Mining, une société britannique.
- La mine de Taparko est exploitée par la Société minière de Taparko du groupe canadien High River Gold .
- Il est également l'exploitant du site de Bissa à travers Bissa Gold SA.
- Le permis d'exploitation du gisement de Kalsaka Mining a été octroyé à la société anonyme de droit burkinabè, Kalsaka Mining SA. Le capital est réparti entre Amara Mining (anciennement Cluff Gold), un groupe britannique, à 78 %, Investissement moto agricole réalisation Burkina (IMAR-B) pour 12 % et l'État burkinabè pour 10 %.
- -Burkina Mining Company (BMC) , société anonyme de droit burkinabè , détient la licence d'exploitation de la mine de Youga . Le capital social de la société est détenu à 90 % par la société canadienne Etruscan Resources Inc. Et à 10 % par l'État burkinabè.
- La mine de Mana est exploitée par la Société minière d'exploitation de l'Afrique de l'Ouest (SEMAFO) , une

société minière canadienne.

Deux autres mines sont en exploitation du manganèse (Kiéré) et du Zinc (Perkoa).

A la fin de ce tournage mémorable, je me retrouve avec plus de quarante heures d'images pour le montage du film. Exercice périlleux car l'équation à résoudre est complexe : le message essentiel à préserver avec la nécessité de faire des choix donc de mettre de côté des images et des récits des personnes filmées , le constat de manques de plans pour mieux illustrer le contexte de l'exploitation minière , le rythme à trouver pour mieux capter l'attention du spectateur . Avec l'aide du technicien monteur qui s'est investi avec enthousiasme, beaucoup de compétences et un regard pertinent, nous avons cheminé jusqu'à la mise en forme du film. Le mouvement Burkinabè des Droits de l'Homme, commanditaire du film après visionnage a apporté des suggestions et des remarques qui ont été prises en compte pour la version finale à diffuser.

L'OR DU FASO existe désormais et est diffusé largement.